

JE N ARRIVE PAS SAUVER MON PERE

Par Profil supprimé Postée le 18/07/2016 00:38

Bonjour,

Je suis une jeune femme de 27 ans et je me permets de vous demander conseils...mon père a 54 ans au chômage bientôt au rsa et il a encore deux enfants derrière qui vivent chez leur mère (11 ans et 14ans) qu'il voit tous les quinze jours et pendant les vacances. pendant 3 ans il a vécu avec moi dans mon appartement (presque à ma charge complète) il n'était pas bien et j'ai décidé de lui laisser la possibilité de se relever (ayant moi-même vécu une grave agression à cette période je comprends que la vie puisse parfois être dure)...il n'allait pas très bien mais il bossait en intérim, après quelques temps j'ai compris que tout son argent allait dans la drogue dure (cocaïne plus précisément) de gros somme...entre temps j'ai rencontré mon conjoint et nous avons décidé d'essayer de lui donner son appartement afin qu'il puisse être chez lui...mais cela a été pire...il ne prenait plus de drogue dure mais beaucoup beaucoup d'alcool...il ne faisait pas son ménage...entre temps il avait perdu son boulot en intérim...il a tellement bu qu'il tombait chez lui il s'est retrouvé à l'hôpital et j'ai dû tout gérer encore...il y a passé 1 semaine à sa sortie en accord avec mon conjoint il est venu à la maison 1 mois puis nous avons tous changé de région...il avait l'air d'aller mieux mais la sa recommande il boit à longueur de temps et utilise tout son argent là dedans...il ne fait pas de ménage ne se lave pas...et dès le 10 du mois je dois lui prêter de l'argent qu'il ne me rend jamais...(si je le fais c'est de bon cœur mais au bout d'un moment ça fait un trou quand même) je dois organiser les voyages de mes frères et sœurs pour venir nous voir et les garder tous chez moi...cela fait un peu plus de 5 ans et je n'en vois pas le bout je ne sais plus quoi faire...ça use mon couple car mon conjoint ne comprend pas pourquoi on devait continuer à l'aider puisqu'il ne montre aucune motivation...au vu de tout cela il devait revenir vivre avec nous mais mon conjoint ne veut pas...ou à peur de ne pas le supporter vu que mon père est toujours abattu et l'aider nous mène beaucoup le moral car c'est tous les jours...malgré les discussions qu'on a pu avoir avec lui rien y faire...ça me rend malade je ne sais plus quoi faire...je suis seule avec mon conjoint face à ça. on a tous essayé je ne l'ai jamais laissé mais pour lui il est seul...

La famille de mon père ne m'aide que très peu...à votre avis dois-je le reprendre avec moi? dois-je le laisser se débrouiller de son côté? je culpabilise c'est affreux j'en ai du mal à dormir...je suis en arrêt maladie depuis novembre 2015...je dois reprendre le travail en septembre 2016 et je dois déménager pour ça mais j'ai peur de le laisser seule...ça me bouffe...auriez-vous des conseils pour moi?

Mise en ligne le 21/07/2016

Bonjour,

La situation que vous nous décrivez est pénible à vivre et génère beaucoup de souffrance. Nous comprenons votre impuissance face à l'addiction de votre père. Il apparaît clairement qu'il a besoin de soins et pour qu'ils se révèlent efficaces il faut que lui-même se les approprie et investisse pleinement la démarche d'aide.

Votre père se trouve dans une consommation problématique d'alcool après avoir connu celle liée à la cocaïne. Pour l'un ou l'autre produit il faut garder à l'esprit que s'il se met dans cet état c'est en raison, très probablement, d'un mal-être profond voire d'une souffrance. Par conséquent, s'alcooliser est sans doute le moyen qu'il a trouvé pour "atténuer", "oublier", "noyer" sa souffrance.

L'interrogation qu'on est en droit de se poser est qu'est-ce qui génère cette souffrance? Si vous ne le saviez déjà nous pensons qu'il peut être intéressant d'orienter votre discussion sur ce point précisément. Autant on saura pourquoi il s'alcoolise, ce qui le motive, autant il sera plus « aisé » de l'aider car vous aurez identifié l'objet du mal-être qui l'affecte. Discuter avec lui sous cet angle peut permettre une reconnaissance de sa souffrance, et ainsi faciliter le dialogue, d'autant qu'en plus, celui-ci ne sera pas entièrement centré sur l'alcool.

Nous observons, à juste titre, que vous êtes présente pour votre père et l'avez toujours été à son égard à plusieurs points de vue. Vous l'assistez, quasiment seule, matériellement et moralement et il serait difficile de faire davantage.

Il est tout aussi important de prendre un peu de distance et/ou d'envisager, peut-être, une aide extérieure. Cette aide peut être obtenue en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où des professionnels (médecins, alcoologues, addictologues, psychologues, psychiatres, etc) vous accueilleront, écouteront, soutiendront et s'emploieront à vous aider à mieux aider votre père. La démarche s'intitule soutien familial et nous vous avons mis à la fin de notre réponse quelques adresses de centres à Saint-Quentin que vous pouvez contacter.

Cette démarche peut s'avérer utile, aidante tout en vous permettant d'avoir un peu de distance en bénéficiant également de la vision neutre de tiers.

Il nous est difficile de répondre à la question portant sur votre acceptation ou non du retour de votre père chez vous. C'est effectivement une décision qui vous appartient. C'est un choix difficile car on ne peut présager de ses conséquences, et vous seule pouvez évaluer si il vous reste assez d'énergie notamment. Nous vous suggérons de mûrir la réflexion avec votre conjoint.

Si vous désirez avoir une écoute ponctuelle, un soutien et une réorientation au besoin contactez nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appelez au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage

Très cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT, DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

5, rue Arnaud Bisson
02100 SAINT QUENTIN

Tél : 03 23 05 03 33

Site web : www.ch-stquentin.fr/csapa

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil avec ou sans rendez-vous le mercredi après-midi (ou sur rendez-vous les autres jours de la semaine)

Voir la fiche détaillée

CSAPA OPPELIA - CENTRE HORIZON DE L' AISNE

8 bd Cordier
02100 SAINT QUENTIN

Tél : 03 23 67 19 87

Site web : www.oppelia.fr

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi: 8h30-12h30 et 13h-17h - Mercredi: 8h30-12h30 - Vendredi: 8h30-12h30 et 13h-16h

COVID -19 : Juillet 2021 : Accueil en présentiel avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée